



Syndicat professionnel  
des Producteurs,  
Festivals, Ensembles,  
Diffuseurs Indépendants  
de Musique

SYNDICAT NATIONAL DES  
**SNSP**  
SCÈNES PUBLIQUES

SYNDICAT NATIONAL  
DES ENTREPRISES  
ARTISTIQUES ET CULTURELLES  
**syndeac**

Paris, le 02 mai 2022

## **Communiqué de presse de l'USEP-SV, en réaction aux annonces de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur sa politique culturelle**

---

La région Auvergne-Rhône-Alpes vient d'annoncer par voie de presse ce qui s'apparente à une attaque en règle, voire une opération de démantèlement, de son action de soutien à la vie littéraire et artistique portée par les structures de la Métropole de Lyon.

Cette annonce, officiellement justifiée par une volonté de nouvelle répartition des moyens à l'échelle du territoire, révèle une ignorance manifeste du rôle et de la place de ces structures dans le rayonnement régional de leurs missions au service des publics et des artistes. Elle n'est pas isolée et s'ajoute malheureusement à de nombreuses décisions arbitraires prises dans d'autres villes de la région. Nous allons maintenant porter un regard plus qu'attentif sur les critères qui présideront à ces décisions, et nous veillerons à ce que cette volonté affichée de re-répartition des subventions publiques régionales ne repose pas abusivement sur la proximité politique des élus locaux avec la présidence de région mais bien sur des critères objectifs d'évaluation des projets culturels.

Au-delà de la dimension idéologique de ces arbitrages, nous sommes stupéfaits de découvrir la méconnaissance totale, de la part de nos élus régionaux, du fonctionnement de l'économie du secteur culturel. Les décisions qui viennent d'être annoncées auront des répercussions graves sur l'ensemble du tissu associatif et entrepreneurial culturel du territoire. En déstabilisant les financements publics de ces établissements, qui sont redistributeurs de moyens et qui coordonnent des actions culturelles structurantes sur l'ensemble de la région, nos élus prennent sciemment un double risque : d'une part celui de fragiliser un écosystème dont les acteurs sont interdépendants les uns des autres ; d'autre part celui de désagréger une politique de décentralisation culturelle menée par ces lieux et leurs équipes dont ils n'ont visiblement pas pris la mesure réelle.

Non seulement, nous dénonçons ces décisions, mais nous alertons fortement l'ensemble des élus et des collectivités sur le nombre démesuré et inadmissible de reports de vote de subventions, classiquement arbitrés à la commission du mois de mars et différés cette année au mois de mai. Lors de nos échanges avec la région, ces reports nous ont été présentés comme la simple conséquence d'un retard pris dans le traitement desdits dossiers, lié à l'arrivée estivale du nouvel exécutif et à une réorganisation complexe et tardive de la direction des services de la culture. Si notre compréhension a été sollicitée et accordée face à cette situation, elle n'occulte en rien l'inconséquence politique que ce mouvement massif de reports de décisions représente. L'exécutif ne peut ignorer l'impact du versement tardif de sa subvention d'équilibre à des structures qui font travailler et vivre des milliers de personnes sur le territoire. Il ne peut ignorer la déstabilisation que génèrent ces reports sur l'activité des compagnies, des ensembles, des artistes, des structures, des festivals, sur la conduite et l'organisation de leurs projets artistiques et culturels, ni sur la maîtrise de leur gestion budgétaire. Il ne peut encore moins l'ignorer dans un contexte où il procède par ailleurs à de tels arbitrages négatifs, en cours d'exercice financier. Et s'il l'ignore, il fait ici preuve d'incompétence politique tant sur le plan économique que managérial. Il manifeste à minima sa désinvolture et peut-être même son mépris vis-à-vis des travailleurs permanents et intermittents de notre secteur, de leurs emplois et de l'importance de leur activité au service de nos concitoyens.

Face à cette situation, nous demandons au président de la région Auvergne-Rhône-Alpes la tenue rapide d'une réunion officielle avec l'ensemble des organisations professionnelles de notre secteur afin



Syndicat professionnel  
des Producteurs,  
Festivals, Ensembles,  
Diffuseurs Indépendants  
de Musique

SYNDICAT NATIONAL DES  
**SNSP**  
SCÈNES PUBLIQUES

SYNDICAT NATIONAL  
DES ENTREPRISES  
ARTISTIQUES ET CULTURELLES  
**syndeac**

qu'il détaille sa vision de la politique culturelle, exprime clairement ses intentions et la feuille de route qu'il a déterminée avec sa vice-présidente.

---

## Contacts presse

---

### Les Forces Musicales

Gaëlle Le Dantec

[g.ledantec@lesforcesmusicales.org](mailto:g.ledantec@lesforcesmusicales.org) – 06 13 12 09 17

### Profedim

Aurélie Foucher

[aurelie.foucher@profedim.org](mailto:aurelie.foucher@profedim.org) – 07 60 49 44 06

### SNSP

Agnès Princet

[a.princet@sns.fr](mailto:a.princet@sns.fr) – 07 50 56 10 00

### Syndeac

Isabelle Lanaud

[isabelle.lanaud@gmail.com](mailto:isabelle.lanaud@gmail.com) – 06 18 29 77 72

Vincent Moisselin

[v.moisselin@syndeac.org](mailto:v.moisselin@syndeac.org) – 06 61 96 75 59